



Amicale Canine d'Aubenas

Affiliée à la Société Canine Rhône-Alpes
Habilitation S.C.C. 0999 – C.U.N. HA 0999

Siège social : Chez le Président Francis BACCONNIER -
Oubreys 07600 VALS LES BAINS
Tél :: 06 35 56 41 89 francisbacconnier

ATTESTATION SUR L'HONNEUR COVID 19

Je soussigné _____ adhère à l'Amicale Canine
D'Aubenas, atteste par la présente mon engagement à respecter l'ensemble des règles énoncées
ci-dessous, et dégage le club représenté par Mr BACCONNIER Francis Président de toute
responsabilité dans le cadre de la pandémie .COVID 19

- 1/ respect des règles de distanciation sociale et des dispositions gouvernementales.
- 2/ pas de groupe de plus 9 personnes dans l'enceinte du terrain par moniteur.
- 3/ interdiction de se saluer en se serrant la main ou se faisant la bise .
- 4/ respect des gestes barrières
- 5/ port du masque conseillé si impossibilité de respecter la distance de 1m entre les personnes.
- 6/ vous devez vous désinfecter les mains avant votre entrée sur le terrain et après votre sortie du terrain avec du gel hydroalcoolique.
- 7/ ne laisser aucun déchet au club ou sur le bord du terrain.
- 8 /les personnes ayant un contact avec une personne infectée par le COVID 19 ne sont pas autorisées à accéder au club dans les 21 jours suivant ce contact.
- 9 chaque adhérent qui souhaite revenir au club doit s'engager respecter toutes ces consignes lors de son retour, celui-ci devra renseigner et signer l'attestation sur l'honneur et de décharge ci jointe pour le club .
- 10/ le comité se réserve le droit à tout moment pour le non respect de la réglementation et ou le non respect de cette attestation de refermer le club.
- 11/ pour faire valoir ce que de droit.

Fait à _____

le _____

Signature _____